



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE MONACO PRÈS LE SAINT-SIÈGE LORS DE LA  
PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE\***

Jeudi 20 mai 1999

*Monsieur l'Ambassadeur,*

1. Il m'est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence, au moment où Elle présente les Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Principauté de Monaco près le Saint-Siège.

Je vous remercie vivement des paroles courtoises que vous venez de m'adresser, manifestant ainsi l'esprit dans lequel vous entreprenez votre nouvelle mission. Sensible au message cordial de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, je vous saurais gré en retour de lui transmettre mes vœux les plus fervents pour sa mission et pour sa personne, particulièrement en cette année où votre Souverain célèbre le cinquantième anniversaire de règne. Tout au long de ces années, le Prince Rainier III a guidé avec courage et générosité la Principauté de Monaco, assurant sa pérennité. Je n'oublie pas non plus ma dernière rencontre avec Son Altesse Sérénissime et sa famille le 19 décembre 1997, à l'occasion du septième centenaire de la Dynastie des Grimaldi, qui, au long de l'histoire, a su témoigner de l'idéal chrétien qui imprègne la culture monégasque. Je souhaite à tous les habitants de la Principauté de réaliser leurs aspirations les plus profondes, en s'appuyant sans cesse sur les valeurs humaines, morales et spirituelles fondamentales, sources de bonheur personnel et de vie fraternelle et solidaire.

Au moment où vous prenez vos fonctions, Monsieur l'Ambassadeur, permettez-moi de rappeler avec vous la mémoire de votre regretté prédécesseur, Monsieur César Charles Solamito, qui a marqué durablement les relations entre le Saint-Siège et la Principauté, grâce à sa cordialité et à son souci d'affermir sans cesse des liens d'estime réciproque et d'amitié profonde. Il fut un artisan de la Convention du 25 juillet 1981 qui renouvelait l'attachement sincère et profond des Princes et du Peuple monégasque à l'Eglise.

2. La dimension humaine et spirituelle de la Principauté de Monaco que vous avez évoquée est essentielle à toute

communauté humaine, qui ne peut se fonder uniquement sur ses activités. Les habitants de la Principauté, comme ceux de tout pays, ont à prendre conscience chaque jour de ce qui constitue l'âme d'un peuple, ce trésor inestimable qui provient de la tradition et qui est à transmettre aux générations à venir. En effet, c'est avant tout dans le respect dû à toute personne, dans le souci d'autrui, par le sens de l'accueil et par le témoignage rendu aux valeurs humaines fondamentales qu'ils conserveront leur originalité et qu'ils feront resplendir leur vocation, en s'inspirant de l'idéal humaniste et des exigences évangéliques qui ouvrent la voie au bonheur véritable, et en refusant la facilité que propose la société de consommation.

Je suis notamment sensible à votre attention aux conflits qui blessent l'humanité et aux graves situations que traversent un certain nombre de populations. Vous avez souligné que, en raison de son histoire et de sa situation géographique, la Principauté, intégrée au continent européen, est ouverte sur le monde et se laisse interpeller par la misère des peuples; en particulier elle est un phare tourné vers l'Afrique, dont de nombreux pays requièrent actuellement de manière urgente l'aide des pays occidentaux pour leur développement humain et économique, et pour la réalisation d'une réelle transformation démocratique de leurs institutions. Par sa présence à l'ONU, elle est appelée à apporter sa contribution à la Communauté internationale, notamment à la paix et à l'entente entre les peuples, favorisant une solidarité active intense. Alors que le monde connaît des mutations toujours plus rapides, il est important de montrer qu'un témoignage de fraternité tangible est possible. Il convient d'inviter les jeunes générations à se préparer, par une sérieuse formation, à prendre leur place dans la vie sociale, afin d'être demain les protagonistes de la gestion de leur pays et de la vie internationale.

3. Dans la Principauté, la communauté catholique, attachée à la tradition, poursuit son activité spirituelle, mais a aussi le souci de la formation humaine et chrétienne de la jeunesse, notamment au sein des établissements de l'enseignement catholique dans lesquels, outre une formation de qualité, est assurée une transmission des valeurs essentielles à la maturation et à l'édification de la personnalité de chaque jeune. De même, dans les établissements publics, tout en respectant leur spécificité et la volonté des parents, l'Eglise souhaite accompagner les jeunes, leur proposant une réflexion sur les questions humaines primordiales et ouvrant leur cœur à l'Evangile. C'est aussi par leur témoignage que les équipes éducatives et catéchétiques proposent à la jeunesse un idéal et un chemin pour une vie belle. Par votre intermédiaire, Monsieur l'Ambassadeur, je saisis cette occasion pour saluer avec affection l'archevêque, les prêtres, les religieux, les religieuses et les fidèles catholiques de Monaco, dont je connais l'attachement.

4. Au terme de notre rencontre, je vous offre Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour le succès de votre mission. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici, auprès de mes collaborateurs, l'aide attentive et compréhensive dont vous pourrez avoir besoin.

A Votre Excellence, à Son Altesse Sérénissime, à la famille princière et à tous les habitants de la Principauté de Monaco, j'accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique.

---

\* *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXII, 1 p.1038-1040.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 37 pp. 5, 7.*

© Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana